



vous invite à une journée thématique :

Violences sexuelles normalisées *Violences sexuelles banalisées*



©Tom French

Mardi 9 juin 2015 - De 9h00 à 17h00

Auditorium

Centre Hospitalier Gérard Marchant

134, route d'Espagne - TOULOUSE

Depuis une trentaine d'années le nombre de condamnations pour des faits de violences sexuelles a considérablement augmenté en France. Les mobilisations publiques de mouvements sociaux ou associatifs ont contribué à l'augmentation des plaintes, ainsi qu'à une évolution du traitement social de ce type de violences.

Pour autant les enquêtes de victimation montrent que seule une minorité de victimes porte plainte et que moins de la moitié parle des faits subis. Le poids des contraintes sociales, les enjeux autour de la définition et de la reconnaissance de ces actes expliquent en grande partie ces données. Ces enquêtes montrent également que ces faits concernent tous les milieux sociaux alors que la répression touche principalement les personnes issues de milieux populaires (Le Goaziou, 2011).

Par ailleurs les discours médiatiques sur les violences sexuelles en se focalisant sur certaines figures de l'agression sexuelle, comme la pédophilie ou le viol de "faible connaissance", masquent le fait que ces agressions sont très majoritairement produites dans l'entourage social des victimes. La focalisation médiatique sur ces figures, statistiquement minoritaires, participe à la construction de la figure du "prédateur sexuel". Cette figure monstrueuse repose sur l'idée d'une dimension anormale et désincarnée socialement des violences sexuelles qui sont alors plus facilement traitées, d'un point de vue politique, sous l'angle de la pathologie mentale.

De fait ces représentations contribuent à mettre en arrière plan les dimensions plus «structurelles» dans lesquelles s'inscrivent ces violences ; comme les rapports sociaux de genre et/ou les rapports sociaux générationnels. Les enjeux de reconnaissances posent également la question des normes et des définitions mises en œuvre autour de ces violences. Si la condamnation des agressions sexuelles sur mineurs semble faire socialement consensus, en est-il de même pour les autres formes de violences sexuelles ?

Cette journée d'étude vise à apporter des éléments de réflexion autour de ces notions de «banalisation» et de «normalisation» des violences sexuelles. Termes qui ne recouvrent pas les mêmes choses mais se complètent. En effet, la «normalisation» renvoie d'abord à des pratiques qui pourraient être qualifiées légalement d'agressions sexuelles, d'un point de vue de la loi, mais qui ne le sont pas du fait de certaines normes sociales. On peut penser, à titre d'exemple, à certaines pratiques de bizutage ou à certaines pratiques liées à la socialisation sexuelles. Le terme de banalisation renvoie, quant à lui, au fait de nier la portée ou la gravité de certains actes d'agressions sexuelles, par exemple en déqualifiant les victimes du fait de leur statut social (prostitutions, violences conjugales etc.)

La matinée sera consacrée à l'intervention de chercheurs sur la question des violences sexuelles et plus généralement sur la question des normes sexuelles. Il s'agira de porter un regard transversal sur les normes en jeu dans la représentation et/ou la production de ce type de violences. L'après-midi interviendront des professionnels de la santé et de la justice qui interrogeront les notions de normalisation et de banalisation au regard de leurs pratiques de prise en charge de victimes ou d'auteurs de violences sexuelles.

ENTREE GRATUITE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE